

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ATELIERS PEDAGOGIQUES (COURS DE MUSIQUE, COURS D'ART, RATRAPAGE SCOLAIRE) (CGV)

Date d'entrée en vigueur : Le 1er octobre 2025

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les ventes d'œuvres d'art originales et de reproductions proposées sur le site

www.associationlesenfantsdelajungle.fr (ci-après le "Site") par **Micheline RAMEDACE dit Ludmila / ASSOCIATION LES ENFANTS DE LA JUNGLE** ASSOCIATION CULTURELLE D'EDUCATION POPULAIRE, dont le siège social est situé au 20 rue du 6 juin 50520 Juvigny-le-Tertre, et immatriculé sous le numéro SIRET : 454 029 09100015 - APE : 94.99Z

Toute commande passée sur le Site implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes CGV.

ARTICLE 1 : Objet

Les présentes CGV ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente des œuvres d'art (peintures originales, impressions, produits dérivés) proposées par **ASSOCIATION LES ENFANTS DE LA JUNGLE** (ci-après le "Vendeur") au Client.

ARTICLE 2 : Produits

2.1. Caractéristiques des œuvres

Chaque œuvre proposée sur le Site fait l'objet d'une description (intitulé, dimensions, technique, support, poids) et d'une ou plusieurs photographies.

- **Œuvres Originales** : Les programmes et méthodes pédagogiques originales sont des œuvres uniques et signées par Micheline RAMEDAVE et Amy-Melody VOLNY-ANNE. Elles sont vendues avec une certification.
- **Reproductions/Impressions** : Sauf mention contraire (Ex. : "Tirage Limité"), les reproductions sont des copies des programmes et méthodes pédagogiques originales, imprimées sur des supports variés, et ne sont pas autorisés.

2.2. Disponibilité

Les œuvres originales sont disponibles dans la limite d'un seul exemplaire. En cas d'indisponibilité, le Client en sera immédiatement informé.

ARTICLE 3 : Prix et Paiement

3.1. Prix

Les prix des cours sont indiqués en **euros (€) toutes taxes comprises (TTC)**.

non assujetti à la TVA (article 293B du CGI), cette mention doit apparaître clairement sur vos factures et il est recommandé de l'indiquer ici :

Note : Conformément à l'article 293 B du Code Général des Impôts, la TVA est non applicable.

3.2. Paiement

Le paiement est exigible immédiatement à la commande. Le Client peut régler par :

- **Carte bancaire** <https://michelinramedace.sumupstore.com/>
Autre mode de paiement Virement bancaire

Le paiement est sécurisé par un prestataire agréé. L'œuvre sera expédiée uniquement après confirmation de la réception du règlement.

ARTICLE 4 : Commande sur-mesure

Le Vendeur peut accepter des commandes d'ateliers pédagogiques sur-mesure ou personnalisées. Ces commandes font l'objet d'un **devis préalable** accepté et signé par le Client. Un **acompte de 50%** est requis pour commencer la réalisation du programme pédagogique. L'acompte n'est pas remboursable en cas d'annulation par le Client.

ARTICLE 5 : Livraison

5.1. Zone de livraison

Les cours sont dispensés à l'adresse indiquée à 82 avenue de Thiès 14 000 CAEN, 20 rue du 6 juin 50520 Juvigny-le-Tertre où dans l'établissement tiers pouvant accueillir l'activité en cas de cours groupés .

5.2. Délais

Selon calendrier établit à l'avance

5.3. Frais de livraison

Pas de frais de livraison.

5.4. Risques

Le cours s'il ne peut pas être assuré doit être annulé **48 heures** à l'avance par les deux parties

ARTICLE 6 : Droit de Rétractation

Conformément à l'article L. 221-18 du Code de la Consommation, l'acheteur dispose d'un délai de **quatorze (14) jours francs** pour annuler son inscription.

- **Modalités :** Le Client doit informer le Vendeur de sa décision de rétractation par [Ex : e-mail ou courrier recommandé].

- **Remboursement** : Le Vendeur procédera au remboursement du prix du cours dans les **quatorze (14) jours** suivant son inscription

Exception pour les œuvres personnalisées :

Attention : Le droit de rétractation **ne s'applique pas** aux engagements annuels qui ont déjà été consommés au moins pour deux cours (article L. 221-28 du Code de la Consommation). Ce droit n'est donc pas applicable aux **engagements individuels (cours unique)**.

ARTICLE 7 : Garantie

Tous les cours garantissent de la présence d'un professeur, bénévole pour assurer l'activité).

ARTICLE 8 : Propriété Intellectuelle

L'artiste **Micheline RAMEDACE/Paradise Composition Présidente** reste **propriétaire des droits d'auteur** (droit de reproduction, de représentation, de divulgation) et des droits de propriété intellectuelle attachés aux l'œuvres. L'acquisition de l'œuvre matérielle par le Client n'entraîne **aucun transfert de ces droits**.

Toute reproduction, représentation, adaptation, ou utilisation, même partielle, sans l'accord écrit de l'artiste est strictement interdite.

ARTICLE 9 : Droit Applicable et Litiges

Les présentes CGV sont soumises au **droit français**.

En cas de litige, le Client peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, dont les coordonnées seront communiquées par le Vendeur. À défaut, tout litige sera porté devant les tribunaux français compétents.

Micheline RAMEDACE/ ASSOCIATION LES ENFANTS DE LA JUNGLE

E-mail : asso.lesenfantsdelajungle@gmail.com / **Tél** : +33 06 47 68 55 59